

AUTREMENT DIT...

Le billet du SNU Poitou-Charentes



NPDE

Avec le NPDE, un seul canal pour l'inscription : INTERNET et une hot line au 3949 confiée à un interlocuteur privé.
 Bien que Pôle Emploi crie haut et fort qu'il veut **en faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin** cette modalité d'inscription non seulement laissera sur le bord du chemin numérique de nombreux usagers, mais nous sommes aussi opposés à ce qu'une mission de service public soit assurée par un opérateur privé.
 A lire bientôt, notre analyse de l'ensemble de ce projet.

Depuis sa création en 2013, la mobilisation du collectif des Equipes d'Orientation Spécialisés (psychologues du travail, ATO,) ne faiblit pas.
 Le 29 septembre : 66 % de grévistes - chiffre direction (65 % en juin 2015).
 En Poitou-Charentes 8 collègues sur 14 étaient mobilisés.
 Pour rappel, cet appel à la grève avait pour principale revendication de protester contre **la déqualification de leurs métiers**, qui nous concerne toutes et tous, avec un risque évident de disparition dans l'immédiat et/ou à terme pour certains d'entre eux.



CONTROLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

A ce jour, dans le cadre des entretiens d'accompagnement, nous faisons un point sur les



recherches engagées, alors à quoi bon mettre en place ce dispositif. Entre bassins sinistrés, marché de l'emploi atone et les objectifs qui vont être imposés aux agents contrôleurs, comment résoudre ce hiatus ?????

La preuve par les Chiffres d'Août 2015 : **3,57 Millions de Chômeurs en Cat A. Offres d'Emploi Collectées : 222 000** dont nous connaissons la piètre qualité (offres publicitaires, les offres délictueuses, offres incompréhensibles, les offres en triple ou quadruple exemplaires...).

Ce projet apparaît comme faisant réponse à une injonction du gouvernement pour faire baisser les chiffres du chômage et répondre à une frange de plus en plus importante de la population qui cherche des boucs émissaires à ses difficultés !!!

Envie de lire nos publications ?

Le SNU Poitou-Charentes dispose d'un espace dédié sur le site <http://www.snutefisu.fr/pole-emploi/> dans la rubrique « Sites des régions »

